



## Sous location sans contrat

Par **kapucine77**, le **01/04/2009** à **20:08**

Bonjour, rnJe sous loue actuellement un appartement à mon ex petit ami.rnCe logement est pour lui un logement de "fonction" inclus dans un bail commercial (l'appartement est situé au dessus d'un bar dont il loue les murs)rnPendant notre vie commune je participais au frais en lui versant tous les mois un cheque du montant de mon precedent loyer. Apres notre séparation, il a accepté que je lui loue ce appartement. Je continue donc à lui verser la meme somme et dès le premier mois il me reclame le double, sinon il mets mes meubles à la rue.rnJe n'ai evidement aucun contrat, j'ai très peur de cette situation mais je n'ai pour l'instant pas d'autres alternatives financièrement parlant.rnJe ne sais pas quoi faire ...merci vraiment pour votre aide et vos conseils.